

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS  
ÉCOLE SECONDAIRE JOSEPH-HERMAS-LECLERC

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenue le 15 septembre 2021 à 19 h 00 à l'auditorium.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Huard, Mélanie	Parent, présidente et représentante C. P.
Lesage, Benoît	Parent
Marcil, Alexandra	Parent
Parent, Nancy	Parent, trésorière et substitut au représentant C. P.
Tremblay, Isabelle	Parent
Arbour, Marie-Hélène	Enseignante
Lacroix, Sabrina	Enseignante
Petit, Isabelle	Enseignante
Verpaelst, Mylène	Enseignante
Crépeau, Claudia	Personnel de soutien
Tremblay, Sarah	Membre de la communauté

**ÉTAIENT ABSENTS**

Delcambre, Janny	Parent
Robillard, Daniel	Personnel professionnel

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT**

Ménard, Anne-Marie	Directrice
Morin, Josée	Secrétaire de gestion

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Ménard accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 02.

**2. PRÉSENTATION DES MEMBRES**

Mme Ménard fait la présentation des membres.

24CÉ2122-001

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Marie-Hélène Arbour et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

24CÉ2122-002

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2021**

Il est proposé par Nancy Parent et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 8 juin 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

**5. SUIVIS**

Malheureusement, étant donné la situation pandémique ainsi que les consignes de la Santé publique qui changent régulièrement, les bals de finissants sont annulés.

**6. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

**7. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

Sarah Tremblay de la Barak sera parmi nous encore cette année. L'année dernière, La Barak a été présente 17 midis à l'école où 225 jeunes ont été rencontrés pour connaître des ressources ou tout simplement pour jaser. C'est donc très positif pour nos jeunes!

**8. RAPPORT ANNUEL DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Point reporté au prochain CÉ.

**9. ÉLECTIONS**

Mme Ménard explique aux membres le fonctionnement des élections et cette dernière agira à titre de présidente d'élection.

**24CÉ2122-003****Élection du ou de la président (e) :**

Sabrina Lacroix propose Mélanie Huard.  
Madame Huard accepte et est élue présidente du conseil d'établissement par acclamation et ce, pour une durée d'un an.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**24CÉ2122-004****Élection du ou de la vice-président (e) :**

M. Lesage se propose.  
M. Lesage est élu vice-président du conseil d'établissement par acclamation et ce, pour une durée d'un an.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**24CÉ2122-005****Élection du ou de la trésorier (ère) :**

Nancy Parent se propose  
Nancy Parent est élue trésorière du conseil d'établissement par acclamation et ce, pour une durée d'un an.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**10. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS**

Les membres du CE sont invités à prendre connaissance et à compléter le formulaire à cet effet.

**11. DATES ET HORAIRES DES RENCONTRES**

Voici les dates des rencontres du CÉ 2021-2022 : 19 octobre, 30 novembre, 25 janvier, 22 février, 29 mars, 3 mai, 31 mai et 7 juin.

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

**24CÉ2122-006 12. FIXER LE PRIX DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres de C.É. que les copies papier des procès-verbaux peuvent être fournies en copie papier, lesquels sont également disponibles sans frais par courriel et sur le site internet de l'école. Elle propose que les tarifs pour les copies papier des procès-verbaux du C.É. soient établis au coût réel de la photocopie.

Il est proposé par Isabelle Petit et résolu :

QUE la proposition des frais chargés pour les copies papier de procès-verbaux du C.É. soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**13. CALENDRIER DES ÉTAPES ET REMISE DES BULLETINS 2021-2022**

Les membres prennent connaissances du document. Nous y retrouvons la liste des diverses communications et échéances pour l'année scolaire.

**24CÉ2122-007 14. LOCATION DE SALLES**

Mme Ménard présente les encadrements qui régissent les locations de salles au Centre de services scolaire. Elle précise qu'aucun frais de location n'est facturé pour les activités parascolaires. Pour tout autre type de location, il faut minimalement percevoir la valeur des taxes. Elle veut s'assurer que tous les contrats de location n'engendrent pas des coûts supplémentaires pour l'école. La priorité est aux activités pour les élèves à l'intérieur de la plage horaire de l'école, soit en 7 h et 19 h.

Il est proposé par Sabrina Lacroix et résolu :

QUE la direction applique les encadrements prévus par le Centre de services scolaire sur les locations de salles.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

**15. ORGANISATION SCOLAIRE – CLIENTÈLE**

Mme Ménard présente le portrait de l'ensemble de la clientèle pour 2021-2022. Nous avons 1610 élèves dont environ 340 en adaptation scolaire. Tous les élèves ont un profil en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire alors que ceux de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire ont des options.

**16. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Nous avons un budget de 200\$ pour l'année scolaire 2021-2022. Les membres peuvent utiliser ce montant pour des frais de gardiennage, frais de déplacement, formations, conférenciers et petites bouchées pendant les rencontres.

**24CÉ2122-008 17. MISE À JOUR DES CAHIERS D'ACTIVITÉS**

Depuis juin, nous avons dû faire certains ajustements comme ajouter ou changer des cahiers à cause de délais trop longs.

Il est proposé par Nancy Parent et résolu :

QUE les changements apportés soient acceptés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

**24CÉ2122-009      18. ENCADREMENT RELATIF À LA TENUE D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES SPONTANÉES  
NÉCESSITANT L'AUTORISATION DE LA DIRECTION AVEC REDDITION DE COMPTE**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, explique aux membres du conseil d'établissement le fonctionnement de prise de décision concernant les activités éducatives spontanées nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école.

Il est proposé par Sabrina Lacroix et résolu :

QUE la procédure en cas de tenue d'activités éducatives spontanées nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école lorsqu'autorisée par la direction avec reddition de compte soit acceptée telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

**24CÉ2122-010      19. SORTIES, ACTIVITÉS OU DÉRANGEMENTS À L'HORAIRE 2021-2022**

Madame Anne-Marie Ménard présente aux membres du C.É les documents des projets d'activités éducatives en dehors de l'horaire de l'école et campagne de financement.

Il est proposé par Alexandra Marcil et résolu :

QUE les projets d'activités éducatives présentés soient acceptés tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

**20. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

**21. VARIA**

JHL fêtera ses 50 ans l'année prochaine. L'école a fait son ouverture en septembre 1972. Il faudrait donc prévoir quelque chose de spécial. Un comité sera mis en place afin de souligner cet événement. Les membres proposent déjà des idées : 5 à 7, plantation d'un arbre, témoignage ou visite de gens connus qui sont passés par nos portes, nommer l'auditorium, etc. À suivre!

**24CÉ2122-011      22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Nancy Parent et résolu :

QUE la séance soit levée à 20 h 15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

---

Direction

---

Présidence